

# LE SÉDÉVACANTISME DÉJÀ CONDAMNÉ PAR PIE IX

## *Réponses aux objections d'un sédévacantiste*

*Notre citation de Pie IX condamnant les erreurs des vieux-catholiques, applicable aux sédévacantistes d'aujourd'hui, a soulevé de la part de l'un d'entre eux 10 objections.*

*Nous y répondons ici.*

*Rappelons d'abord la citation en question :*

« ... Puisqu'ils [les vieux catholiques] cherchent à prendre au piège le Pontife romain et les évêques, successeurs de Saint Pierre et des Apôtres et à ruiner la réalité du pouvoir de juridiction en le transférant au peuple ou, comme ils disent, à la communauté; puisqu'ils rejettent et attaquent obstinément le magistère infaillible du Pontife romain d'une part, de toute l'Église enseignante d'autre part; et puisqu'ils **affirment avec une audace incroyable, et en cela ils pèchent contre l'Esprit-Saint** promis par le Christ à son Église pour qu'il demeure toujours en elle, que le Pontife romain ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, sont tombés dans l'hérésie quand ils ont ratifié et reconnu publiquement les définitions du Concile œcuménique du Vatican : c'est donc l'indéfectibilité même de l'Église qu'ils nient de la sorte et **ils blasphèment** lorsqu'ils proclament son anéantissement dans le monde entier pour en déduire que sa tête visible et ses évêques lui ont manqué; ils peuvent ainsi prétendre que la nécessité s'est imposée à eux d'instaurer un épiscopat légitime en la personne de leur pseudo-évêque, lequel, pour s'être élevé dans la hiérarchie sans passer par la porte mais en empruntant une autre voie tel un voleur et un brigand, appelle sur sa propre tête la condamnation du Christ... »

*Pie IX, Etsi multa luctuosa*

---

Résumons :

1. D'après Pie IX, affirmer « que le Pontife romain ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, sont tombés dans l'hérésie quand ils ont ratifié et reconnu publiquement les définitions du Concile œcuménique du Vatican », c'est « **nier l'indéfectibilité même de l'Église** », c'est par conséquent « **pécher contre l'Esprit-Saint promis par le Christ à son Église pour qu'il demeure toujours en elle** ».
2. C'est exactement ce qu'affirme le sédévacantisme à propos du concile Vatican II.
3. Par conséquent, **le sédévacantisme « nie l'indéfectibilité de l'Église »**; soutenir cette thèse, c'est « **pécher contre l'Esprit-Saint promis par le Christ à son Église pour qu'il demeure toujours en elle** ».

# RÉPONSES AUX 10 OBJECTIONS

1) Le sédévacantisme déjà condamné par Pie IX ? C'est quoi le "sédévacantisme" ? Une nouvelle religion contredisant la religion catholique, ou un simple constat ? Si c'est une nouvelle religion, qu'il le prouve. Si c'est un constat erroné, qu'il le prouve.

✓ **Le sédévacantisme, c'est une théorie, un constat erroné; entraînant chez certains la constitution d'une véritable "petite Église" parallèle avec évêques sacrés de façon sauvage, prêtres et chapelles, etc...**

**Autre catégorie : les "non-épiscopaliens", si je puis dire, refusant le ministère des prêtres mentionnés plus haut, car dépourvus de juridiction, attendant (plus ou moins) la fin du monde.**

**Autre catégorie ; les conclavistes, qui résolvent le problème en s'auto-proclamant papes.**

**J'ai peut-être loupé des catégories; un point commun, le rejet de Vatican II et des papes post-conciliaires.**

2) Il nous associe aux vieux catholiques, or eux nient un dogme, pas nous. Ou alors qu'il prouve le contraire.

✓ **Je ne vous associe pas aux vieux-cathos; simplement, votre théorie vous amène fatalement à nier en pratique l'indéfectibilité de l'Église, tout comme eux.**

3) Les vieux catholiques disent que le pouvoir de juridiction vient du peuple, or nous disons qu'il vient du Pape, donc son attaque est hors sujet. Ou alors qu'il prouve le contraire.

✓ **Voyons ce que donne cette "trouaille" : Luther, entre autres erreurs, nie la transsubstantiation et le libre arbitre. Si je professe la première erreur, non la deuxième, je ne suis pas condamné par l'Église. C'est un peu basique...**

4) Pie IX déclare qu'affirmer « **que le Pontife romain ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, sont tombés dans l'hérésie quand ils ont ratifié et reconnu publiquement les définitions du Concile œcuménique du Vatican** ».

Or personne ne dit que le Pape est tombé dans l'hérésie, et avec lui toute l'Église, en définissant le Dogme de l'Infaillibilité Pontificale au concile du Vatican. Une nouvelle fois il est hors sujet.

✓ **On sait bien que les sédévacantistes n'arrêtent pas la succession apostolique à Pie IX, mais à Jean XXIII ou Paul VI.**

D'ailleurs aucun sédévacantiste ne soutient qu'un Pape puisse tomber dans l'hérésie. Ou alors qu'il prouve le contraire.

✓ **Affirmer qu'"aucun sédévacantiste ne soutient qu'un Pape puisse tomber dans l'hérésie", c'est faux, puisque certains soutiennent qu'au moment de la promulgation de Vatican II, Paul VI a perdu le pontificat, tandis que d'autres soutiennent qu'il s'agissait du signe qu'il n'avait jamais été pape. Mais le résultat est le même, puisque dans tous les cas, le "Pontife Romain [matériellement pape d'après la seconde catégorie] ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, sont tombés dans l'hérésie quand ils ont ratifié et reconnu publiquement les définitions du Concile" Vatican II.**

5) Il nous dit ensuite: C'est exactement ce qu'affirme le sédévacantisme à propos du concile Vatican II.

a) C'est lui qui affirme que Vatican 2 fut un concile, nous avons réfuté cette affirmation.

✓ **Visiblement, notre auteur a des problèmes avec la langue française. Définition du mot concile :**

**« Dans l'Église chrétienne assemblée solennelle des évêques qui traite des affaires de l'Église. »**

**A moins que tous les évêques n'étaient déjà plus évêques en 1963. Affaire à suivre...**

b) Quel dogme a défini le conciliabule Vatican 2 que rejettent les sédévacantistes ?

✓ **Pie IX, dans la citation ci-dessus, ne parle pas de dogme. Vatican II n'a défini aucun nouveau dogme, tout le monde le sait (ce qui n'améliore pas votre cas par rapport aux vieux catholiques). Ce qui n'empêche pas les sédévacantistes de soutenir que tout le concile est tombé dans l'hérésie, au moins lors de la promulgation de la constitution Dignitatis humanae; par là même, niant l'indéfectibilité de l'Eglise, comme l'explique Pie IX.**

6) Les sédévacantistes nient l'indéfectibilité de l'Eglise ? Affirmation gratuite. Qu'il prouve que nous disons qu'un Pape légitime, l'Eglise enseignante, puisse errer. Nous affirmons le contraire.

✓ **Désolé, ce n'est pas moi qui le dit, mais Pie IX; je préfère suivre l'enseignement d'un pape concernant l'indéfectibilité de l'Eglise que l'interprétation sédévacantiste de celle-ci (que quelqu'un qualifiait très justement d'"indéfectibilité à trou").**

7) Mariannus est perdu, incapable de répondre aux objections que tu as formulées:

- la crise arienne ou la quasi totalité du clergé versa dans l'hérésie.
- la vacance du Saint-Siège durant quelques années.

✓ **Je suis tellement perdu que j'ai déjà répondu à ces deux objections sans fondement :**

**« Pourquoi l'Eglise aurait-elle failli à l'époque de la crise arienne ou des antipapes ?**

**Malgré l'ampleur de ces crises, jamais le Pontife romain ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, ne sont tombés dans l'hérésie contrairement à ce que soutiennent les sédévacantistes pour la période actuelle.**

**Soutenir une telle théorie, c'est « nier l'indéfectibilité de l'Église » comme le dit Pie IX. »**

Dumouch dit: "Cet homme, bien qu'élu légitimement par les Cardinaux, n'est pas pape". Bravo à lui il cite presque mot pour mot le Pape Paul IV en sa bulle cum ex Apostolatus.

✓ **Je remets l'intervention de Mr Dumouch en entier :**

**« Cher Tonino, être Sédévacantiste, c'est juste faire une pirouette : Puisqu'on prétend ne pas nier l'infailibilité pontificale, on trouve une théorie qui remplace : "Cet homme, bien qu'élu**

**légitimement par les Cardinaux, n'est pas pape".**

**Par quel décret mystérieux de votre jugement affirmez vous cela ? Mystère ? Sûrement votre Eglise sédévacantiste a-t-elle eu une révélation d'en-haut. »**

**Rien à voir avec la bulle de Paul IV qui, rappelons-le, parle d'hérésie avant l'élection, pas après, comme le soutiennent les sédévacantistes.**

9) Personne ne dit que le Pape n'est plus Pape, qu'il a fait apostasier l'Eglise etc ... nous disons que ces gens là n'ont jamais été Pape.

✓ **C'est une question de terminologie, qui peut très bien varier d'un sédévacantiste à un autre. L'on voit par ceci que l'auteur se classe dans la catégorie de ceux qui soutiennent la "rétro-activité" de l'hérésie chez un pape (voir plus haut)**

10) Nous avons démontré la rupture qu'est la doctrine conciliaire vis-à-vis de la doctrine catholique (fausse liberté religieuse, fausse ecclésiologie, faux oecumenisme, etc ...) et à ce jour personne n'a réfuté ces démonstrations. Ou alors qu'il prouve le contraire. —

✓ **Très bien, mais Döllinger aussi prétendait avoir démontré que l'infailibilité était une erreur historique; Luther aussi prétendait avoir démontré que le "papisme" n'était plus l'Eglise telle que l'avait fondée Jésus-Christ; tous les hérétiques de même. Tout fidèle doit-il lire ces "démonstrations" afin de les réfuter ??? Non, car tout fidèle n'est pas théologien, canoniste, etc... et se tromperait facilement avec les sophismes des hérétiques/schismatiques.**

**Si votre conclusion est erronée, puisque vous aboutissez à la négation d'un dogme fondamental, vos démonstrations le sont forcément.**

**Si l'on rencontre des difficultés avec ceci ou cela, on agit comme catholique, en cherchant des réponses auprès d'auteurs compétents, et favorables à l'autorité. Et si l'on ne comprend pas tout de suite, on fait un acte de FOI.**

CONCLUSION :

Aucune de ces objections ne remet en cause ce qui avait été écrit précédemment, savoir :

1. D'après Pie IX, affirmer « *que le Pontife romain ainsi que tous les évêques, les prêtres, les peuples unis à lui dans une même communion, sont tombés dans l'hérésie quand ils ont ratifié et reconnu publiquement les définitions du Concile œcuménique du Vatican* », c'est « **nier l'indéfectibilité même de l'Église** », c'est par conséquent « **pécher contre l'Esprit-Saint promis par le Christ à son Église pour qu'il demeure toujours en elle** ».

2. C'est exactement ce qu'affirme le sédévacantisme à propos du concile Vatican II.

3. Par conséquent, **le sédévacantisme « nie l'indéfectibilité de l'Église »**; soutenir cette thèse, c'est « pécher contre l'Esprit-Saint promis par le Christ à son Église pour qu'il demeure toujours en elle ».

---